

Séance du 21 décembre 2020

2020/093

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Bernard JOUCLA / Alexandre ARRIZABALAGA / Juliette SALANNE / Dominique GAYE / JB MARTINEZ / Ingrid BOUTARFA / Stéphanie MARQUEZ / Hélène FRANCES / Caroline ECORCHON / Sébastien ABADIE / JC MADELAINE / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT
En zoom : Michel DUHAMEL / Sandrine TREBUCQ

Absents : Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE) / Jean TRILLE (procuration pour Gisèle VINCENT) / Laëtitia CAZABAN

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

MUTATION DE CONCESSION - Joseph ADEL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale de la situation de Joseph ADEL, titulaire de concessions au cimetière :

Joseph ADEL possède 2 concessions (depuis le 17/02/2005 pour une durée de 50 ans) : S117 (emplacement C2-29) et S116 (emplacement C2-31), avec un monument unique sur ces deux emplacements. Surface par concession : 4m².

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De supprimer de la nomenclature du cimetière le n° C2-31 et d'attribuer (pour les 2 emplacements) le n°C2-29.
- De supprimer les concessions S116 ET S117 et de rendre Joseph ADEL titulaire de la nouvelle concession correspondant à l'emplacement C2-29 de 8m².

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser toutes les opérations permettant la mutation de concession de Joseph ADEL.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le 24 DEC. 2020

de la publication le 24 DEC. 2020

IBOS,

Le 24 DEC. 2020

Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,

Denis FEGNE

